

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2017

COMPTE RENDU

Transmis aux Conseillers Municipaux le :	19 mai 2017
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 MAI 2017

La séance est ouverte à 20H00

Elle est présidée par M. Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENT S	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS		
ADJOINTS	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Rémi DECOUT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Mme Virginie TOLLARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Jennie PETIT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Jean-Marie PLATET			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Liliane REUSCHLEIN			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Boutaïeb KADDANI			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Alain BARUGEL			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Corinne FIORENTINO			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Catherine MEUNIER			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Gilles COLRAT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Maxime OUANOUNOU			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Isabelle CONA			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Stéphan SILVESTRE			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Hélène DECOTIGNIE			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Amèle SELLAM			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Christelle FORTIN			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Caroline RUIZ			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Liste « Unis pour Joinville-le-Pont »			M. Jean-François CLAIR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Mme Louise MARIE-MABIT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			M. Michel LAVAL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste « Vivre Joinville ensemble »	M. Olivier AUBRY	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Mme Chantal COLIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	M. Bernard DUVERT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	25
Nombre de membres excusés représentés	08
Absent non représenté	-

* *
*

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE	
LE CONSEIL,		
Après en avoir délibéré, par :		
pour	32	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
Contre	-	-
abstention	-	-
- M. Michel LAVAL ne prend pas part au vote		
– Désigne Mme Corinne FIORENTINO comme secrétaire de la séance du 16 mai 2017.		

* *
*

2	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017	
LE CONSEIL,		
Après en avoir délibéré, par :		
pour	29	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
Contre	-	-
abstention	4	M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
- Approuve le Procès-verbal de la séance du 28 mars 2017.		

* *
*

3	COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par LE MAIRE</i>	

* *
*

4	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
----------	---

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, par :

pour	28	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
Contre	1	Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	4	M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »), M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;

- Adopte le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2016 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	5 033 713,68 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Réintégration des résultats des BA et Caisse des Ecoles dissolus	700 155,10 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	5 733 868,78 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	-2 277 359,18 €

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 MAI 2017

Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	982 783,34 €
Réintégration des résultats des BA et Caisse des Ecoles dissolus	2 954,96 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	-1 291 620,88 €

* *
*

5	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
----------	--

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, par :

pour	31	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »). M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
Contre	1	Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	1	M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)

- Adopte le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2016 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	-4 170,10 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	7 366,34 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	3 196,24 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	4 874,94 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	50 084,50 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	54 959,44 €

* *

*

6	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016
----------	---

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, par :

pour	31	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »). M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
Contre	1	Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	1	M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)

- Adopte le compte de gestion du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2016 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	42 691,04 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	60 280,08 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	102 971,12 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	134 343,70 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	-132 593,06 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	1 750,64 €

* *

*

7

**BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
– ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 –**

LE CONSEIL,

Après le départ de Monsieur le MAIRE,
Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND,

Après en avoir délibéré, par :

pour	25	M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
Contre	2	- M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	5	- M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble ») ;

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

- Approuve le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2016, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	5 033 713,68 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	700 155,10 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	5 733 868,78 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	-2 277 359,18 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	985 738,30 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	-1 291 620,88 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 MAI 2017

	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes
	3 687 786,77 €	1 838 894,59 €

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Confirme l'affectation 5 733 868,78 € de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget principal de la commune pour l'exercice 2016 sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2017 de la manière suivante :

•Recette d'investissement (compte 1068) : 5 733 868,78 €

* *
*

8	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016	
LE CONSEIL,		
Après le départ de Monsieur le MAIRE, Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND,		
Après en avoir délibéré, par :		
pour	30	M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »). M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
Contre	1	Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	1	M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)
<i>Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.</i>		
– Approuve le compte administratif pour l'exercice 2016 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :		
Section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice		-4 170,10 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement		7 366,34 €

Résultat de clôture de l'exercice 2016	3 196,24 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	4 874,94 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	50 084,50 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	54 959,44 €

– Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Constate l'application de l'article L.2311-5 du CGCT du fait de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser) et le report du résultat de fonctionnement en sein de la section de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 3 196,24 €

*
*
*

9	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
LE CONSEIL,	
Après le départ de Monsieur le MAIRE, Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND,	
Après avoir délibéré, par :	
pour	30 M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme

		Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »). M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
Contre	2	Mme Louise MARIE-MABIT, M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	-	-

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

– Approuve le compte administratif pour l'exercice 2016 du budget annexe du Port de plaisance, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	42 691,04 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	60 280,08 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	102 971,12 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	134 343,70 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	-132 593,06 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	1 750,64 €

– Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Constate l'application de l'article L.2311-5 du CGCT du fait de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser) et le report du résultat de fonctionnement en sein de la section de fonctionnement :

• Résultat de fonctionnement (compte 002)	102 971,12 €
---	--------------

* *

*

10	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2017 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2017											
LE CONSEIL,												
Après avoir délibéré, par :												
pour	31	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOUT, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ; Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »). M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;										
Contre	-	-										
abstention	2	Mme Louise MARIE-MABIT, M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;										
<p>– Adopte, par chapitre, la décision modificative n°1 au budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2017, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :</p> <table border="0"> <tr> <td>- en dépenses :</td> <td align="right">+ 15 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>- en recettes :</td> <td align="right">+ 15 000,00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Dont :</td> </tr> <tr> <td>- en section de fonctionnement :</td> <td align="right">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>- en section d'investissement :</td> <td align="right">+ 15 000,00 €</td> </tr> </table>			- en dépenses :	+ 15 000,00 €	- en recettes :	+ 15 000,00 €	Dont :		- en section de fonctionnement :	0,00 €	- en section d'investissement :	+ 15 000,00 €
- en dépenses :	+ 15 000,00 €											
- en recettes :	+ 15 000,00 €											
Dont :												
- en section de fonctionnement :	0,00 €											
- en section d'investissement :	+ 15 000,00 €											

* *

*

11	CONVENTIONS DE COORDINATION RELATIVE A L'EFFACEMENT DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS RUE HUGEDE ET AVENUE NAAST	
LE CONSEIL,		
Après avoir délibéré, à l'unanimité :		
– Approuve les conventions de coordination relatives à l'effacement du réseau de télécommunications la rue Hugédé et de l'avenue Naast et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du CGCT, à les signer.		

* *

*

12	NC NUMERICABLE – AVENUE A LA CONVENTION DE PRET RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SITUE 1 ALLEE EDMEE L'HEUREUX
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>– Approuve l'avenant à la convention de prêt à usage avec la société NC Numéricable et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du CGCT, à les signer.</p>	

* *
*

13	AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEMANDER UNE SUBVENTION POUR LE REAMENAGEMENT DU QUAI DE LA MARNE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>Autorise Monsieur le Maire de demander une subvention la plus importante possible pour la création d'une zone 30 et à signer tous documents s'y rapportant.</p>	

* *
*

14	CONVENTIONS D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES RECEVANT PLUS DE 23 000 € DE SUBVENTION ACPJ – AMJ – RCJ
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>- Approuve les conventions d'objectifs 2017-2019 avec l'Athlétique Club Paris Joinville (ACPJ), l'Aviron Marne et Joinville (AMJ) et le Racing Club de Joinville (RCJ) et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à les signer.</p>	

* *
*

15	DEMANDE D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE CONCERNANT LE PROJET DE REAMENAGEMENT DE L'ESPACE 25
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>– Autorise le Maire ou l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne une subvention la plus élevée possible pour l'aménagement et l'équipement en mobilier et matériel de la structure jeunesse Le 25 et à signer tous les documents s'y rapportant.</p>	

* *

*

16	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER D'UN ACCUEIL DE LOISIRS – 56 RUE DE PARIS
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>– Autorise le Maire ou l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne une subvention la plus élevée possible pour la construction, l'aménagement et l'équipement en mobilier et matériel du nouveau centre de loisirs sur le site Essilor et à signer tous les documents s'y rapportant.</p>	

* *

*

17	REVERSEMENT DES RECETTES DU SPECTACLE « LA VIE EST BELLE » A LA FONDATION CLAUDE POMPIDOU
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>– Décide le reversement de l'intégralité des recettes du One Man show « La Vie est belle » programmé le samedi 13 mai en Scène Prévert sous la forme d'une subvention à la Fondation Claude POMPIDOU, 42 rue du Louvre, 75001 Paris.</p>	

* *

*

18	MARCHES FORAINS	
	APPROBATION DES PERIMETRES ET HORAIRES DES MARCHES FORAINS	
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, par :</p>		
pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, Mme M. Rémi DECOU, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER, M. Michel DESTOUCHES ;</p> <p>Mme Jeannine CHERY, Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;</p> <p>M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).</p> <p>M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;</p>
Contre	-	-

abstention	1	M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
<p>– Décide d'approuver les périmètres et des marchés annexés à la présente délibération ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture des marchés.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant tout élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public.</p>		

* *
*

19	MARCHES FORAINS – DUREE DE L'EXERCICE D'ACTIVITE SUR LES MARCHES DONNANT DROIT A UN COMMERÇANT ABONNE DE PRESENTER AU MAIRE UNE PERSONNE COMME SUCESSEUR
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après en avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <p>– Décide qu'il y a lieu de fixer à trois (3) ans le délai à partir duquel le titulaire d'une autorisation d'occupation, en cas de cession de fonds, peut présenter au maire une personne comme successeur.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant tout élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public.</p>	

* *
*

20	TABLEAU DES EFFECTIFS			
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le tableau des effectifs est modifié comme suit :</p>				
EMPLOIS		MODIFICATIONS		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		1	2
Educateur de Jeunes enfants	1	1		0

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE : J'ai reçu dans les délais fixés par le Règlement intérieur du Conseil, trois questions diverses des conseillers du groupe « Vivre Joinville Ensemble », et trois questions pour le groupe « Unis pour Joinville-le-Pont ».

<p>Question de M. AUBRY du groupe « Vivre Joinville Ensemble »</p>	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Plusieurs copropriétaires de la résidence « les Haras de Joinville » 1 et 2 Place des Canadiens / 3 rue Halifax, nous ont interpellés afin de connaître le détail d'une promesse de financement partiel de la ville, faite auprès du représentant de leur</p>
---	--

	<p>conseil syndical, concernant un projet de travaux d'étanchéité au sein de leur copropriété.</p> <p>En effet, des ruissellements ont été constatés au niveau des boxes du parking du 1^{er} sous-sol qui pourraient provenir de la dalle de la parcelle / rampe (PMR) en direction de la mini crèche.</p> <p>S'agissant d'une copropriété privée avec servitude auprès de la commune accordant un droit de passage, pourriez-vous nous indiquer dans quel contexte un financement de la ville est envisagé et pour quel montant, sachant qu'une expertise par un cabinet spécialisé est en cours et qu'à ce jour, rien ne prouve que ce problème d'étanchéité provienne de la dalle ?</p>
<p align="center">Réponse de M. LE MAIRE</p>	<p>Monsieur le Conseiller municipal,</p> <p>J'aurai apprécié en préambule de votre question que vous rappeliez le projet de requalification de la place des canadiens qui a complètement changé l'ambiance de ce quartier en le végétalisant. Les deux copropriétés qui bordent la place sont propriétaires de foncier grevée d'une servitude de passage au profit de la ville. Afin de réaliser un projet d'ensemble et donc de réhabiliter ces espaces en même temps que la place nous avons proposé aux copropriétés soit d'acheter le foncier soit de conclure un bail emphytéotique. Elles ont alors refusées. Dans un esprit de conciliation mais aussi dans une volonté de parfaire l'aménagement de la place nous avons entamé des discussions avec les syndicats de copropriété pour que la Ville puisse participer aux travaux qui resteraient sous maîtrise d'ouvrage des copropriétés. La commune ne peut participer à l'entretien d'une voie privée que lorsque ces voies sont ouvertes à la circulation publique par leurs propriétaires, en vertu de l'intérêt général. C'est le cas ici. Si le dossier aboutit nous aurons alors à délibérer puisqu'il s'agira d'une subvention d'investissement. N'hésitez pas M. le Conseiller à renvoyer vers moi les résidents qui auraient des questions. Bien entendu c'est une invitation que je sais vaine puisque vous ne le ferez pas comme à chaque fois que je vous le propose</p>
<p align="center">Question de M. AUBRY du groupe « Vivre Joinville Ensemble »</p>	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Chaque année, une subvention est attribuée aux Associations. Les montants, communiqués au Conseil municipal sont votés en même temps que le budget de la commune.</p> <p>En 2014 et 2016, l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite – section du Val de Marne, figurait sur le tableau pour, respectivement, un montant de 200,00 euros et de 100,00 euros. Ces sommes n'ont pas été, à ce jour, versées à l'association.</p> <p>Y a-t-il une étape (ignorée du trésorier de cette association) à franchir après le vote du Conseil municipal ? dans ce cas, il serait utile de lui faire savoir. Ou s'il s'agit d'une erreur administrative ou d'adressage, pouvez-vous régulariser l'attribution de cette subvention à l'ANMONM 94.</p> <p>Cette régularisation ne ferait que renforcer les liens entre la municipalité et l'Ordre dans lequel vous avez été nommé le 7 mai 2007.</p>
<p align="center">Réponse de M. LE MAIRE</p>	<p>M. le Conseiller Municipal,</p> <p>Vous vous préoccupez des liens entre la ville et l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite. Vous m'interrogez donc sur 300 euros de subventions votée. Voilà votre sujet de préoccupation qui mérite selon vous une question écrite au conseil municipal. Je pense pour ma part que les joinvillais sont bien loin de s'intéresser à ce type de sujet. Leur cadre de vie, les finances de la ville, les activités destinées aux jeunes, les travaux en cours voici ce qui préoccupe les joinvillais. Si vous étiez venus aux réunions de quartier, vous l'auriez remarqué. Ceci étant dit je vous dois une réponse. Les subventions votées en 2014 et 2016 n'ont pas été mandaté faute de RIB. La situation sera bien entendu régularisée.</p>
<p align="center">Question de M. AUBRY du groupe « Vivre Joinville Ensemble »</p>	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Le CMEJ permet aux enfants de CM1 et CM2 de participer activement à la vie locale.</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 MAI 2017

	<p>Or depuis le début du mandat aucun élu de l'opposition n'a été convié aux réunions du CEMJ, en particulier aux réunions plénières. S'agit-il d'un « oubli » ou d'une volonté délibérée qui donne un piètre exemple aux jeunes citoyens ? Les élus de l'opposition vont-ils enfin pouvoir assister aux réunions du CEMJ ?</p>
Réponse de M. LE MAIRE	<p>Monsieur le conseiller municipal,</p> <p>Vous avez posé exactement la même question lors du conseil municipal du 15 décembre 2015. Je vous renvoie donc à ma réponse.</p>

J'ai reçu dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil trois questions diverses du groupe « UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT ».

Monsieur CLAIR, voulez-vous poser votre question s'il vous plaît ?

Question de M. CLAIR du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »	<p>Monsieur Le Maire,</p> <p>De nombreux riverains qui habitent à proximité d'un établissement organisant des soirées événementielles boulevard du Maréchal Leclerc, à côté du parc du Parangon, souhaiteraient que la mairie intervienne afin de rappeler au directeur de cet établissement la réglementation en vigueur. En effet, ces riverains constatent qu'un nombre anormal de véhicules stationnent sur le boulevard en double, voire triple files et que les soirées se terminent quelques fois à l'aube. Ces nuisances troublent la tranquillité des riverains. Serait-il possible de rappeler les dispositions légales qui s'appliquent à ce type d'établissement et de demander à la police municipale de faire de la pédagogie appliquée à l'art de stationner avant d'user de fermeté ?</p> <p>Par avance, Monsieur le Maire, je vous remercie de votre réponse.</p>
Réponse de M. LE MAIRE	<p>Monsieur le Conseiller municipal,</p> <p>J'ai du mal à comprendre votre question puisque vous ne citez pas le nom de l'établissement en question. Je comprends bien sûr que vous parlez du Royal palace mais je souhaiterai à l'avenir que vous nommiez les choses.</p> <p>Afin de répondre à votre question cet établissement n'étant pas un débit de boisson il n'est pas soumis à un horaire de fermeture réglementée. Il doit par contre veiller à ne pas troubler la tranquillité publique. A ce titre nous rencontrons régulièrement le gérant, ce fut le cas il y a encore quelques jours, et les riverains. La Police municipale intervient aussi en prévention et lorsque cela est nécessaire en verbalisation.</p>
Question de M. CLAIR du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »	<p>Monsieur Le Maire,</p> <p>En 2018 le guichet unique de l'hôtel de Ville ouvrira ses portes aux Joinvillais. Le guichet unique sera là où une des vitrines de référence de Joinville-le-Pont. Nombreux sont celles et ceux qui utilisent les services administratifs de la ville. Le guichet unique fera évoluer les pratiques citoyennes et développera la polyvalence des personnels de la mairie. Afin que l'accueil du public se fasse dans les meilleures conditions possibles, je vous remercie de nous rappeler les formations prévues ou en cours pour les personnels, avant l'ouverture du guichet unique, et comment est prévu l'accueil des seniors qui demande une attention plus soutenue.</p> <p>Par avance, Monsieur le Maire, je vous remercie de votre réponse.</p>
Réponse de M. SELLAM	<p>Monsieur le conseiller municipal,</p> <p>Je suis ravi que vous souteniez ce projet d'envergure qui va moderniser en profondeur la relation avec les joinvillais. Je remarque que ce n'est pas le cas de votre collègue Mme MARIE-MABIT qui dans sa tribune dans le magazine municipal critiquait vivement son cout en agglomérant d'ailleurs pour créer la confusion le</p>

	<p>guichet unique et la rénovation de la bibliothèque. Le plan de formation des agents est en cours d'élaboration. Il couvrira l'ensemble des facettes du métier de conseiller relation usager et est estimé à une quarantaine de jours de formation essentiellement réalisées en interne. Par ailleurs je suis surpris de votre question sur les séniors. Pensez-vous sérieusement que nous ne porterons pas une attention particulière à leur prise en charge comme nous le faisons depuis 2008 ? Ils seront bien entendu accompagnés avec tout le soin qu'ils méritent tout comme l'ensemble des publics plus fragiles que nous accueillons.</p>
<p align="center">Question de M. LAVAL du groupe « Unis pour Joinville-le- Pont »</p>	<p>Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Marne-Confluence » est à l'Enquête Publique, depuis le 18 avril dernier, et jusqu'à vendredi prochain 19 mai 2017. Ce SAGE fixe la politique de l'eau sur le bassin versant de la Marne inférieure, depuis Vaires/Seine jusqu'à la confluence avec la Seine à Charenton. C'est un document de planification opposable aux tiers, qui s'impose aux documents de plus bas niveau, tels les Plans Locaux d'Urbanisme.</p> <p>Je m'étonne de ce que notre commune de Joinville ne donne pas, en tant que personne morale, par l'intermédiaire de son Conseil Municipal, son avis sur ce projet important, maintenant finalisé. Je n'oublie certes pas que le 16 février 2016, nous avons donné, sans la moindre remarque, un avis favorable au projet en voie d'achèvement (seul, je m'étais alors abstenu). Je ne pense pas que mes collègues en aient alors bien mesuré les enjeux, et je rappelle qu'en dehors du vote formel des rapports annuels du syndicat « Marne Vive », notre Conseil a été tenu dans l'ignorance des travaux qui, après de trop long délais, ont enfin permis d'aboutir à ce projet.</p> <p>C'est en fait l'Avis de l'Autorité Environnementale qui permet de comprendre les carences du dossier initial, et sa présentation peu à même de permettre son appropriation aisée par le public qu'on fait pourtant mine de consulter. Et c'est le Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale qui permet de réellement comprendre les enjeux et les arbitrages effectués en amont, qui sinon auraient été inconnus du public.</p> <p>On y trouve la synthèse des trois scénarios qui ont été étudiés (qui sinon seraient restés ignorés) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1° Mobiliser les forces vives et créer du lien pour être exemplaire, 2° Un SAGE interventionniste pour redonner toute sa place à l'eau dans le territoire, 3° Un engagement pour faire de l'eau et des milieux aquatiques un atout pour le développement du territoire. <p>Pour chacun sont exposés la philosophie d'ensemble, les actions emblématiques, les atouts, mais aussi les faiblesses, les risques, et les conditions requises pour son succès. Les continuités écologiques, la renaturation des berges... sont dans les scénarios 1 et 2. Mais c'est le scénario 3, mettant en avant le « développement », qui a été retenu pour le SAGE. Il met en avant l'objectif de baignade en Marne... mais on apprend grâce aux documents complémentaires que la légitimité du SAGE n'est pas acquise sur le sujet ... et surtout que les risques sont grands, sans mobilisation politique, que ces engagements restent de simples velléités !</p> <p>Je vous demande donc ce soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi vous n'avez pas jugé opportun que nous ayons un débat sur ces trois scénarios et que nous donnions notre avis sur le scénario n°3 qui a été retenu pour être mis à l'enquête ; - Pourquoi vous préférez le scénario n°3 aux deux autres. <p>Je vous remercie par avance pour votre réponse.</p>
<p align="center">Réponse de M. MARCHADIER</p>	<p>Monsieur le conseiller municipal,</p> <p>Le conseil municipal a rendu le 16 février 2016 un avis sur le projet de SAGE. Chacun a pu à ce moment exprimé son avis sur les scénarios présentés et leurs pertinences. Vous ne vous en étiez d'ailleurs pas privé vous abstenant sur la délibération. Comme le prévoit la procédure les collectivités rendent un avis</p>

préalable à l'enquête publique et non pendant. Nous n'avons donc pas de nouvel avis à donner en conseil municipal. Je ne doute pas que vous le ferez par vous-même sur le registre mis à votre disposition.

"Pour mes collègues si je peux me permettre de donner des informations, cela peut paraître compliqué. Le SAGE s'intitule « un projet pour la baignade et le paysage sur l'eau ». Cela concerne 52 villes set 1,2 millions habitants. Depuis 2010 cela fait l'objet d'une large concertation impliquant les collectivités territoriales, les services de l'état, les usagers de l'eau, les habitants, les acteurs économiques. De nombreuses commissions dans lesquelles j'étais partie prenante. Le Sage est gouverné par une instance de concertation de 90 membres dirigée par le Préfet et donc des débats il y en a eu des dizaines, des heures. Des questions multiples ont été posées sur les différents scénarios. Ça a été tranché par la Commission Locale de l'Eau comme c'est prévu. La ville est très représentée au niveau de la CLE car Chantal Durand représente les Grands lacs de Seine au niveau de la CLE et moi-même je représente la ville. Sur l'information comme l'a dit Michel Laval elle est disponible. Toutes les questions peuvent être posées sur place. Il y a aussi des stands d'information notamment samedi dernier lors de la compétition de paddle ou le Syndicat Marne Vive a été largement questionné."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Secrétaire de Séance

LE MAIRE de Joinville-le-Pont

Corinne FIORENTINO

Olivier DOSNE